NOTE 1:
LES SUR-EXCAVATIONS DOIVENT ÊTRE COMBLÉES AVEC UN MATÉRIAU DE MÊME NATURE QUE LE COUSSIN DE SUPPORT

NOTE 2:
LES BLOCS DE PLUS DE 300 mm DE DIAMÈTRE RENCONTRÉS EN SAILLIE DANS LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRONT ÊTRE EXCAVÉS. TOUTEFOIS, EN PRÉSENCE DE BLOCS DE GROS DIAMÈTRE, LA PARTIE EN SAILLIE DOIT ÊTRE FRAGMENTÉE.

NOTE 3:
NONOBSTANT L'ÉPAISSEUR DU COUSSIN DE SUPPORT INDIQUÉE AU DN III-4-001, L'ÉPAISSEUR DU COUSSIN GRANULAIRE EST DE 400 mm MINIMUM.

NOTE 4:
EN PRÉSENCE DE ROC LE PARAFOUILLE N'EST PAS REQUIS ET LA MISE EN PLACE D'UN COUSSIN DE SUPPORT EN BÉTON EST REQUIS(VOIR DEVIS).

NOTE 5:
L'ÉPAISSEUR DE L'ENROCHEMENT DANS L'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉE CORRESPOND À 20% DU DIAMÈTRE DU PONCEAU.
AUCUNE ROCHE DE GROS CALIBRE NE DEVRA ÊTRE INSTALLÉE DANS LES EXTRÉMITÉS BISEAUTÉES.

NOTE 6:
EN PRÉSENCE DE ROC, AUCUN DYNAMITAGE NE SERA FAIT POUR L'INSTALLATION DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION.

NOTE 7:
EN PRÉSENCE DE ROC, À LA DEMANDE DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA, LE COUSSIN DE SUPPORT GRANULAIRE SERA REMPLACÉ SUR TOUTE SA LONGUEUR PAR UNE DALLE DE PROPRETÉ EN BÉTON DE 75 mm D'ÉPAISSEUR.

NOTE 8:
LES REVÊTEMENTS DE PROTECTION AUX EXTRÉMITÉS DU PONCEAU DEVRONT ÊTRE PROFILÉS AFIN DE FAVORISER UN COULOIR D'ÉCOULEMENT DANS LE PROLONGEMENT DE L'AXE DU PONCEAU. L'AMÉNAGEMENT FINAL DES REVÊTEMENTS DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE VALIDÉS PAR LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

NOTE 9:
LES BLOCAUX DE ROC SITUÉS SUR LES TALUS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS LE PLUS POSSIBLE ET FRAGMENTÉS SI REQUIS EN BLOCS DE 300 mm DE DIAMÈTRE MAXIMUM, AFIN D'ÊTRE RÉUTILISÉS COMME REVÊTEMENT DE PROTECTION EN PIERRES (DE TYPE INDIQUÉ AUX PLANS) OU RÉUTILISÉS SUR LES CÔTÉS DES REMBLAIS ROUTIERS S'ILS RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'ARTICLE 11.6 DU C.C.D.G.

NOTE 10:
TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE SITUÉE DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE ENLEVÉE AVANT LES TRAVAUX. ELLE DEVRA ÊTRE TRANSPORTÉE, MISE EN PILE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ PAR L'AGENCE PARCS CANADA ET REMISE EN PLACE À LA FIN DES TRAVAUX.

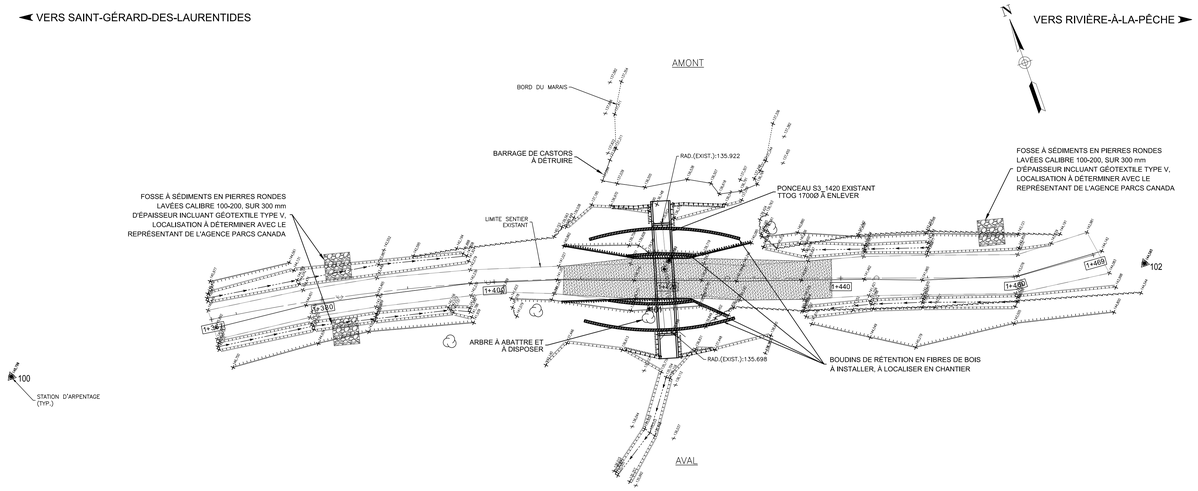

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1420 (EXISTANT ET AMÉNAGEMENT PROJETÉ)
ÉCHELLE : 1:250

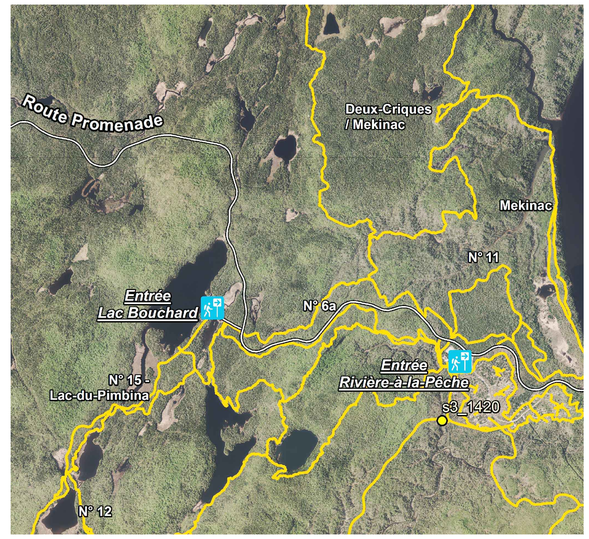

PLAN DE LOCALISATION DU PONCEAU S3_1420
ÉCHELLE AUCUNE

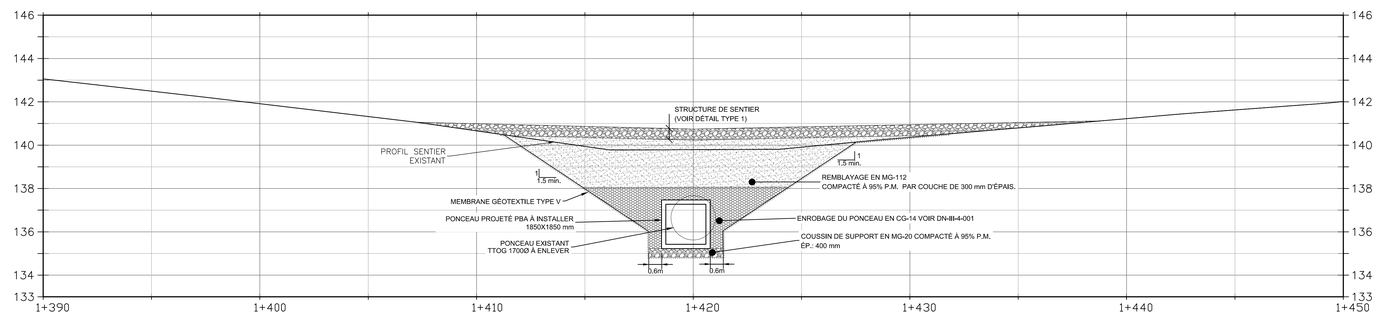

SECTION LONGITUDINALE PONCEAU S3_1420
ÉCHELLE HOR= 1:100, VERT= 1:100

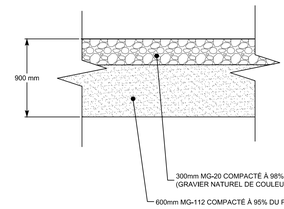

DÉTAIL TYPE 1 - STRUCTURE DE SENTIER
ÉCHELLE AUCUNE

① PRÉ-BARRAGES DE CASTORS:
9 PIERRES NATURELLES RONDES Ø700-900 mm LOCALISÉES À AU MOINS 5 m DE L'EXTRÉMITÉ DU PONCEAU. EMPLACEMENT EXACT À DÉTERMINER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA. LE NIVEAU DE L'EAU SERA ABAISSÉ AVANT LES TRAVAUX PAR LES REPRÉSENTANTS DE L'AGENCE PARCS CANADA.

② REVÉGÉTALISATION INCLUANT 100 mm DE TERRE VÉGÉTALE, MATELAS ANTI-ÉROSION SUR TOUS LES TALUS DÉNUDÉS FIXÉS À L'AIDE D'ATTACHES BIODÉGRADABLES ET RECOUVERT D'UNE MINCE COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE (±10 mm). À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA.

COORDONNÉES AU CENTRE DES EXTRÉMITÉES DU PONCEAU

AMONT: Y= 5 179 397,279 X= 357 246,398
AVAL: Y= 5 179 379,828 X= 357 241,340

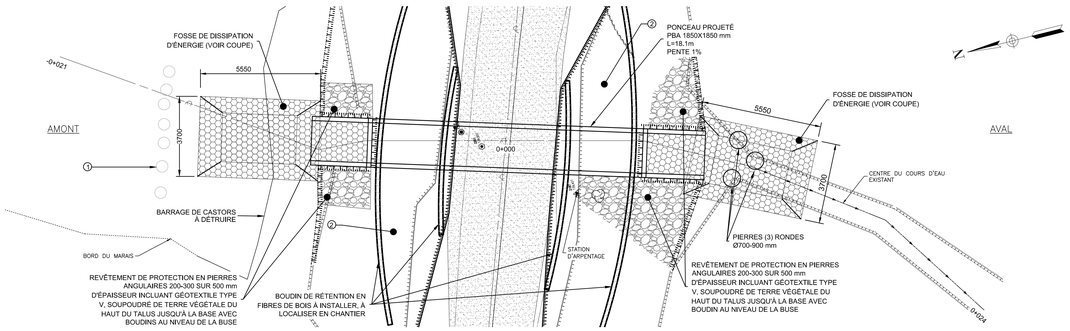

VUE EN PLAN PONCEAU S3_1420 (PROJETÉ)
ÉCHELLE: 1:100

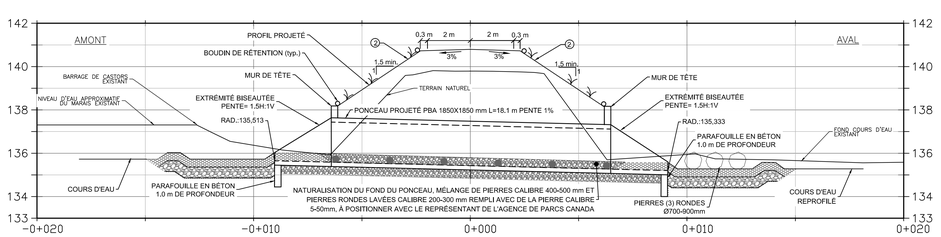

SECTION TRANSVERSALE PONCEAU S3_1420
ÉCHELLE : HOR= 1:100, VERT= 1:100

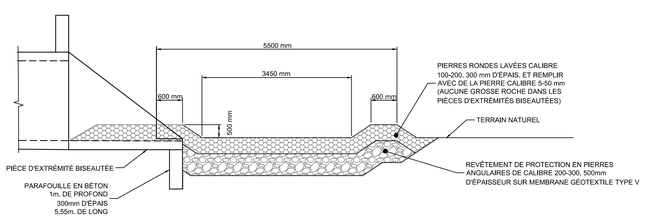

COUPE - FOSSE DE DISSIPATION D'ÉNERGIE - AMONT ET AVAL
ÉCHELLE AUCUNE

Parcs Canada / Parks Canada

Stantec

LÉGENDE

ITEM	EXISTANT	PROJETÉ
PLAN		
CONDUITE D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITE D'EGOUT PLUVIAL		
REGARD D'EGOUT		
REGARD/PUISARD		
PUISARD		
BOUCHON, RÉDUIT		
CONDUITE D'AQUEDUC		
CONDUITE D'AQUEDUC ABANDONNÉE		
CHAMBRE ET VANNE		
BOÎTIER ET VANNE		
POTEAU D'INCENDIE		
TROTTOIR		
BORDURE		
PALISSE		
ACCOTEMENT PAVÉ		
ACCOTEMENT NON PAVÉ		
FOSSE		
PONCEAU		
ARBRE, ARBUSTE		
HAIE		
CLÔTURE		
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ		
PARAPET		
BÂTIMENT	MÉCANIQUE	
VOIE FERRÉE		
LIGNE DE LOT		
LIGNE DE SERVITUDE		
HAUT DE TALUS		
BAS DE TALUS		
RACCORDEMENT AU TALUS EXISTANT		
LIMITE DE BOISÉ		
ROC EN SURFACE		
REPÈRE GÉODÉSIQUE, BORNE, STATION		
FEUX DE CIRCULATION		
LAMPADAIRE SIMPLE		
LAMPADAIRE DOUBLE		
POTEAU AVEC HAUBAN		
POTEAU AVEC TRANSFORMATEUR		
PUITS D'ACCÈS TÉLÉC.,CÂBL.,ELECT.,GAZ		
BOÎTE DE JONCTION		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN		
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE AÉRIEN		
FIBRE OPTIQUE		
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN		
RÉSEAU ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN		
CÂBLODISTRIBUTION SOUTERRAIN		
MASSIF TÉLÉPHONIQUE ET ÉLECTRIQUE		
CONDUITE DE GAZ		
SONDAGE		
MILIEU HUMIDE		
REVÊTEMENT DE PROTECTION		
PIÈCE D'EXTRÉMITÉ BISEAUTÉES		
PROFIL		
TALUS		
INFRASTRUCTURE		
CONDUITES D'EGOUT SANITAIRE		
CONDUITES D'EGOUT PLUVIAL		
PONCEAU		
CONDUITE D'AQUEDUC		
TERRAIN NATUREL		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ DROIT		
FOND DE FOSSÉ CÔTÉ GAUCHE		

NOTES:
LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS MONTRÉE AUX PLANS EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR LOCALISER CES SERVICES ET PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE. TOUS LES FRAIS RELIÉS À LA LOCALISATION DES SERVICES SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

N.B. : L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL

A) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE CHANTIER

B) AVERTIR AUSSITÔT L'INGÉNIEUR DE TOUTE ERREUR ET/OU OMISSION

C) APPELER AVANT DE CREUSER **INFO-EXCAVATION : 1-800-663-9228**

REPÈRES GÉODÉSIQUES:
LES REPÈRES GÉODÉSIQUES UTILISÉS POUR FAIRE LE RELEVÉ D'ARPENTAGE SONT :

NO	Y	X	Z
100	5 179 402,971	357 169,060	148,794
101	5 179 371,995	357 296,742	144,520
102	5 179 385,985	357 241,072	139,427

SCEAUX:

Benoit Yvon 150917 2018-04-16

01	POUR SOUMISSION REV.1	18-04-12
00	POUR SOUMISSION	18-03-23
0B	PLANS PRÉLIMINAIRES 90%	18-02-13
0A	PLANS PRÉLIMINAIRES 50%	18-01-26
révisions revisions		*date*

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille–où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille–où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet / *Project*

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

REMPLACEMENT DE PONCEAUX EN SENTIER

Dessin / *Drawing*

REMPLACEMENT DU PONCEAU S3_1420 HABITAT DU POISSON TYPE1

Conçu par / *Designed by*: L.TRÉPANIER ing. jr. / B.YVON ing.
Date
Dessiné par / *Drawn by*: E.GUERRIER tech. / S.BLAIS tech.
Date
Approuvé par / *Approved by*: BENOIT YVON ing.
Date
Soumission / *Tender*: ALEXANDRE TREMBLAY — *Gestionnaire de projet TPSGC* / *PWGSC Project Manager*
No de projet / *Project number*: 45396540 — *No de projet* / *Project number*
TPSGC / *PWGSC* — *Client* / *Client*
Nom du fichier / *File name*: 158170069 — *No de classement* / *File no*
No de plan ou dessin / *File name*: 158170069-200-VR-D-S3_1420 — *No feuille* / *Sheet no*: 01 DE 01